

0490953V
ACADEMIE DE NANTES
COLLEGE FELIX LANDREAU
51 RUE JEAN JAURES
49000 ANGERS
Tel : 0241667343

ACTE NON TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Tarifs des ventes des produits et de prestations de services réalisés par l'établissement

Numéro de séance : 2

Numéro d'enregistrement : 33

Année scolaire : 2022-2023

Nombre de membres du CA : 30

Quorum : 16

Nombre de présents : 22

Le conseil d'administration

Convoqué le : 14/11/2022

Réuni le : 21/11/2022

Sous la présidence de : Frederic Le-Floch

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, R.421-20

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte les tarifs des ventes des produits et des prestations de services réalisés par l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

[] Oui [X] Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

Tarifs divers évolution: Les membres du Conseil d'Administration approuvent les tarifs proposés suivants:
- Perte ou dégradation anormale d'un manuel scolaire neuf: prix du manuel scolaire neuf au moment du rachat
- Dégradation anormale d'un manuel scolaire suivant son état d'origine: 10 €
- Perte ou remplacement d'un carnet de correspondance: 4 €
- Perte ou remplacement d'une carte de self: 5.50 €
- Matériels divers cassés ou dégradés anormalement: Montant de la réparation pièces et main-d'œuvre suivant devis.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	24
Pour :	22
Contre :	0
Abstentions :	2
Blancs :	0
Nuls :	0